



GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ASTREINTES ELSP

Le bureau local FO Justice était présent le mardi 22 janvier lors de la première réunion du groupe de travail consacré à la mise en place des astreintes ELSP au CP Lille Sequedin. Ce groupe de travail est composé de la cheffe d'établissement, de la directrice de détention, de la cheffe de détention, du service des agents, du gradé ELSP, ainsi que des deux organisations syndicales représentatives.

Inadmissible : L'absence des agents ELSP dans le groupe de travail

Il est inacceptable pour notre organisation syndicale que des agents de l'ELSP ne soient pas conviés à ce groupe de travail, malgré notre demande. Ces agents sont les premiers concernés par la mise en place de ces astreintes, et leur absence constitue une grave erreur de la direction. Nous n'avons pas manqué de le signaler à la cheffe d'établissement à plusieurs reprises, en insistant sur la nécessité d'impliquer ceux qui seront directement impactés.



Objectif : L'ensemble des extractions médicales doit se faire par des agents armés

L'objectif fixé par la nouvelle directrice interrégionale est clair : à partir du 1er janvier 2026, chaque extraction médicale, de jour comme de nuit, devra être effectuée par des agents armés. La seule contrainte imposée par notre administration est que les agents d'astreinte doivent être prêts à partir dans un délai d'une heure.

Effectifs des agents de l'établissement :

Lors de cette première réunion, un rapide tour d'horizon des effectifs a été effectué :



- | | |
|--------------------|---------------------|
| - Maison d'arrêt : | 109 agents sur 126. |
| - QEPEC : | 18 agents sur 21. |
| - UHSI : | 36 agents sur 45. |
| - UHSA : | 25 agents sur 29. |
| - ELSP : | 10 agents sur 11. |



C'est avec ces chiffres extrêmement préoccupants que la direction interrégionale nous impose de travailler sur la mise en place des astreintes...

Premier point à retenir : Maintien obligatoire des ELSP le week-end

Il est évident que la réalisation des extractions médicales par des équipages armés constitue une avancée significative. Cependant, cela ne doit pas se faire au détriment de la sécurité de notre établissement, notamment en supprimant la présence des agents ELSP durant le week-end.

Il est d'autant plus préoccupant que le CP Lille Sequedin a récemment été désigné pour accueillir des détenus issus de la criminalité en bande organisée. Nous devons absolument garantir une présence suffisante des ELSP pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnels de l'établissement.

Deuxième point à retenir : Renforcement de l'effectif des ELSP à un minimum de 15 agents (5 trinômes)

Il est impératif pour notre organisation syndicale de renforcer les effectifs des agents ELSP afin d'assurer la viabilité de ces astreintes sur le long terme. **Nous estimons qu'un minimum de 15 agents est nécessaire pour travailler sereinement sur ce projet.** Nous constatons cependant une certaine réticence de la part de notre administration chaque fois que nous évoquons ce sujet. **Si les effectifs ne sont pas augmentés, il ne fait aucun doute que les agents des UH seront régulièrement sollicités pour gérer des extractions médicales de la Maison d'arrêt, ce qui n'est pas une solution viable pour notre organisation syndicale.** Rappelons que la doctrine de 2019 stipule que l'organigramme doit être revu lorsque les missions évoluent.

Troisième point à retenir : Pas de panachage lors des extractions médicales

Enfin, nous tenons à affirmer qu'il est totalement inacceptable d'envisager un panachage d'agents armés et non armés lors des extractions médicales. Tous les agents impliqués dans ces opérations doivent être armés pour garantir leur sécurité. Nous serons également intransigeants sur ce point.

La prochaine réunion de ce groupe de travail aura lieu le 4 mars 2025.

Un premier point d'étape sera réalisé avec la direction interrégionale à la fin du mois de mars pour évaluer les avancées de ce groupe de travail.

La mise en place des astreintes ELSP ne peut se faire sans une véritable concertation et une prise en compte des besoins en apports de personnels. Les retours d'expérience des agents ELSP sont à notre sens très importants, nous demandons donc à nouveau que deux agents soient intégrés dès la prochaine réunion de ce groupe de travail.

SEQUEDIN, le 22 JANVIER 2025

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

